



Commission thématique « Conciliation des usages »



Laura CLAVE, animatrice SAGE Marne Confluence, laura.clave@marne-vive.com

07 juillet 2021

ORDRE DU JOUR

- Présentation HAROPA Port
- Rappels sur le SAGE Marne Confluence
- Propositions des pistes de travail potentielles pour la CT et liens avec le PAGD du SAGE
 - Intervention Voies Navigables de France: continuité de la servitude de marchepied
 - Intervention Val-de-Marne Tourisme et Loisirs : Accompagnement des clubs nautiques
- Atelier sur feuille de route 2021-2024 CT
- Bilan des priorisations
- Présentation actualités et projets Val-de-Marne Tourisme et Loisirs



HAROPA Port, Grand port fluvio- maritime de l'axe Seine

Sophie MANCA, Chargée d'affaire
Service du Développement, de l'Urbanisme et de l'Environnement
HAROPA Port – Agence Seine Amont

La création d'HAROPA PORT

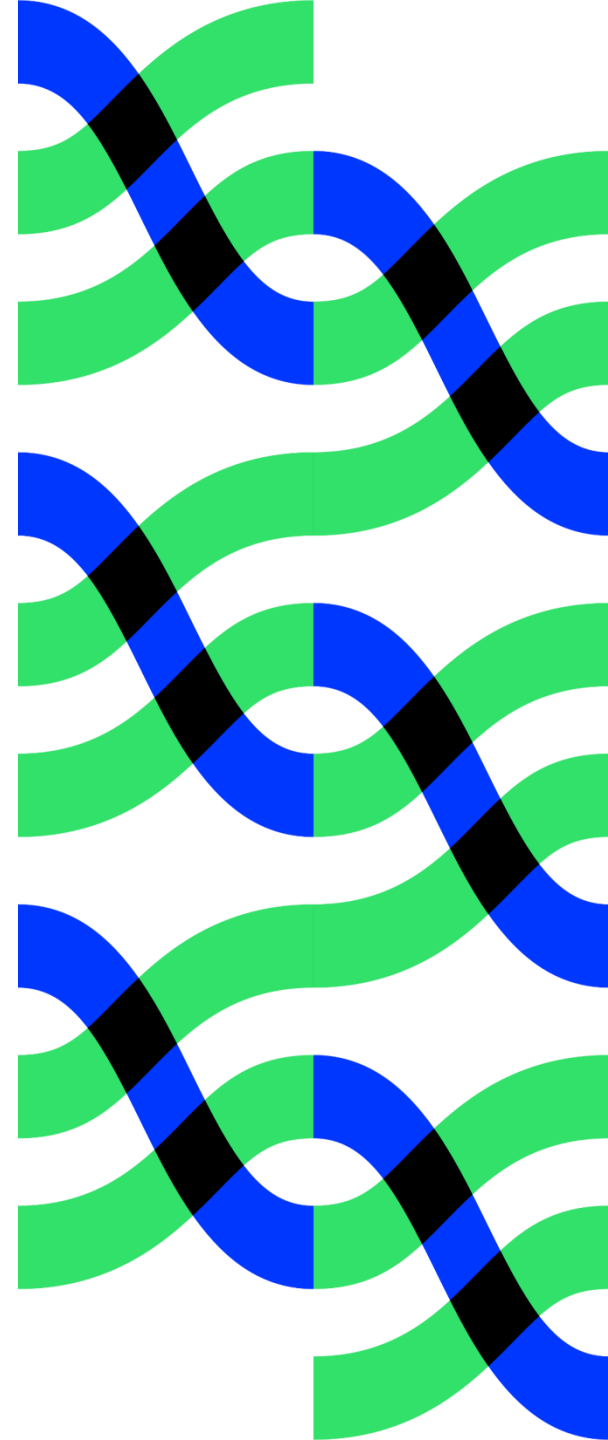
Une création le 1^{er} juin 2021 : le Grand Port Fluvio-Maritime de l'Axe Seine, avec 3 directions territoriales : Le Havre, Rouen et Paris.

Gouvernance :

- **A l'échelle de l'axe :**
 - Un directoire
 - **Un conseil de surveillance**, composé de 17 membres avec 5 représentants de l'Etat, 4 personnalités qualifiées issues du monde économique, les 2 Régions Île-de-France et Normandie, les métropoles du Havre, de Rouen et de Paris, les représentants des salariés.
 - **Un conseil d'orientation** de l'axe Seine, qui permettra d'éclairer les décisions stratégiques du conseil de surveillance.
- **A l'échelle de chaque direction territoriale**
 - Un conseil de développement territorial, pour permettre de représenter les intérêts locaux et de les porter auprès du conseil de surveillance.

HAROPA PORT :

1^{er} port de France et 5^e port nord-européen, une connexion à près de 700 ports dans le monde, un bassin de consommateurs de 25 M de personnes en Île-de-France, 16 000 ha de foncier, > 2600 entreprises implantées, > 2,5 M m² entrepôts, 160 000 emplois associés, 130 M t de trafic annuel maritime et fluvial, 5000 ha terrestres à vocation naturelle





Rappels sur le SAGE Marne Confluence

Laura CLAVE, Animatrice du SAGE Marne Confluence
Syndicat Marne Vive



Qu'est ce que le SAGE ?

Le SAGE : qu'est-ce que c'est ?

Outil de planification locale de l'eau visant la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques associés.

Le PAGD



Commission Locale de l'Eau Marne Confluence

Approuvé par arrêté inter-préfectoral
du 2 janvier 2018

Le Règlement



Commission Locale de l'Eau Marne Confluence

Approuvé par arrêté Inter-préfectoral du 2 janvier 2018

Documents et Guide de lecture disponibles ici



<http://www.sage-marne-confluence.fr/Le-SAGE-approuve>

Le SAGE Marne Confluence

270 km²

1,2 millions d'habitants

52 communes

3 départements

L'eau dans le territoire

District hydrographique :

Seine-Normandie

Masses d'eau superficielles :

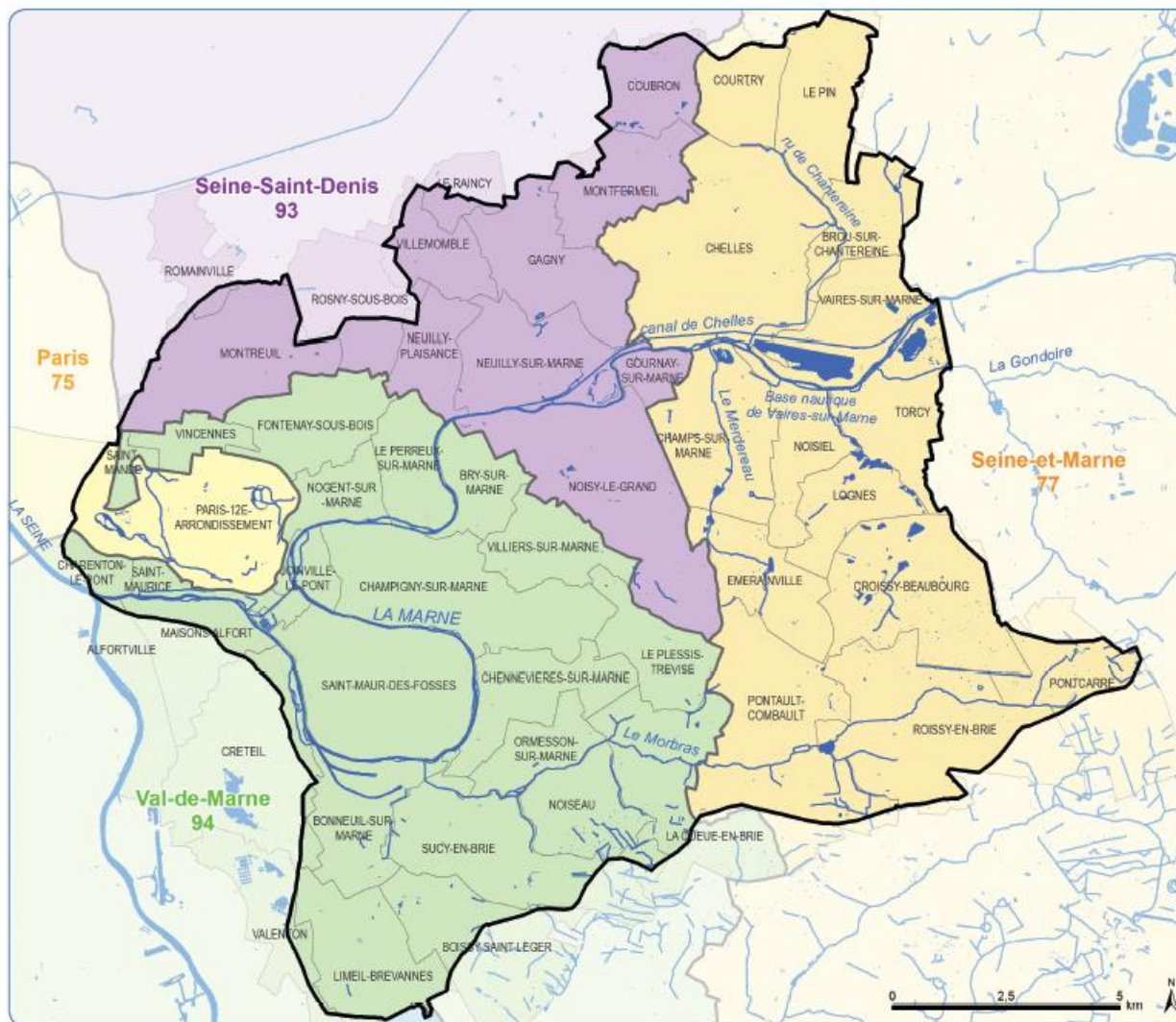
- Marne (de la Gondoire à la Seine)
- Morbras
- ru du Merdereau
- ru de Chantereine

Masses d'eau artificielles :

- canal de Chelles
- base de Vaires-sur-Marne

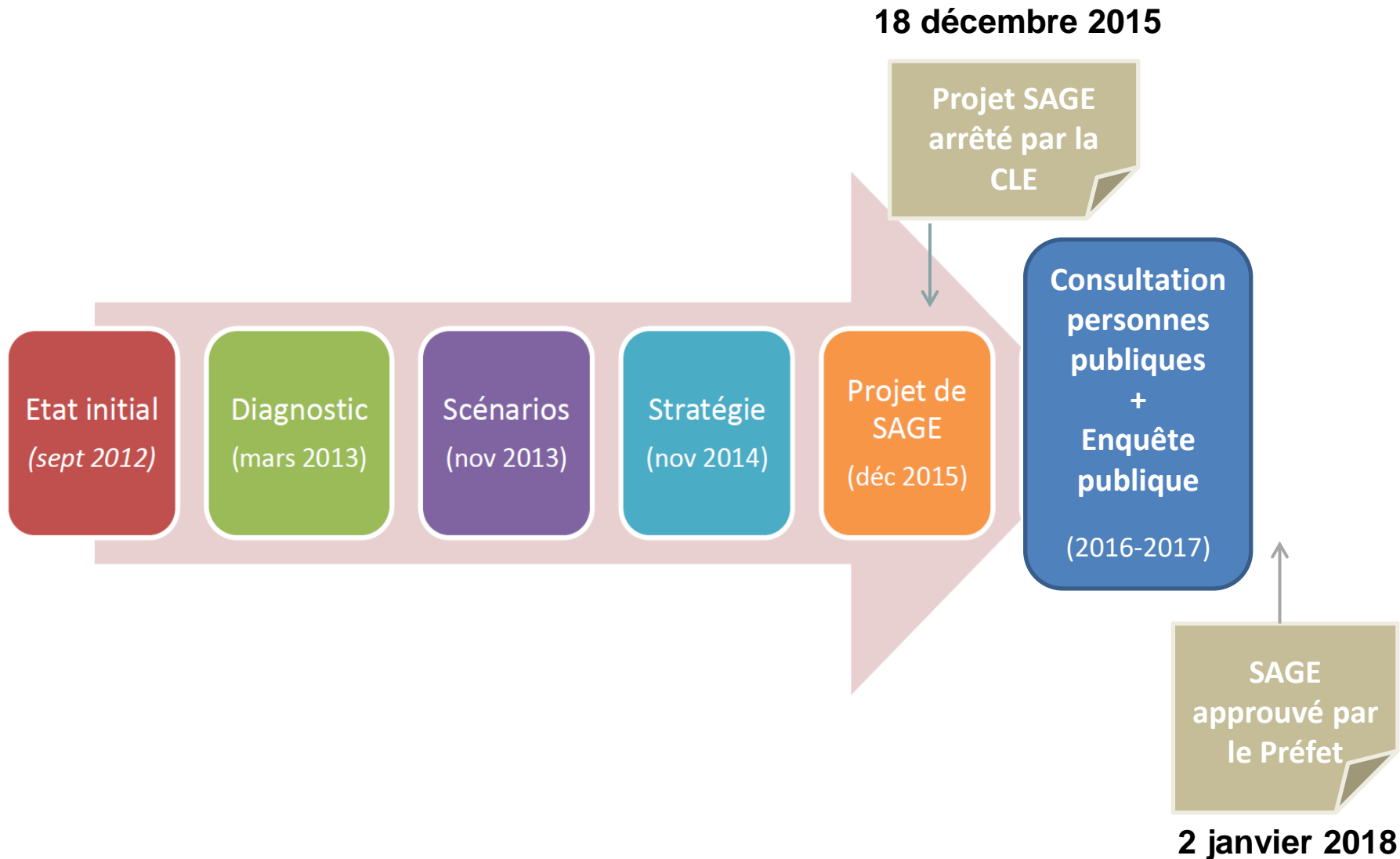
Masses d'eau souterraines :

- Eocène Valois
- Tertiaire - Champigny-en-Brie et Soissonais

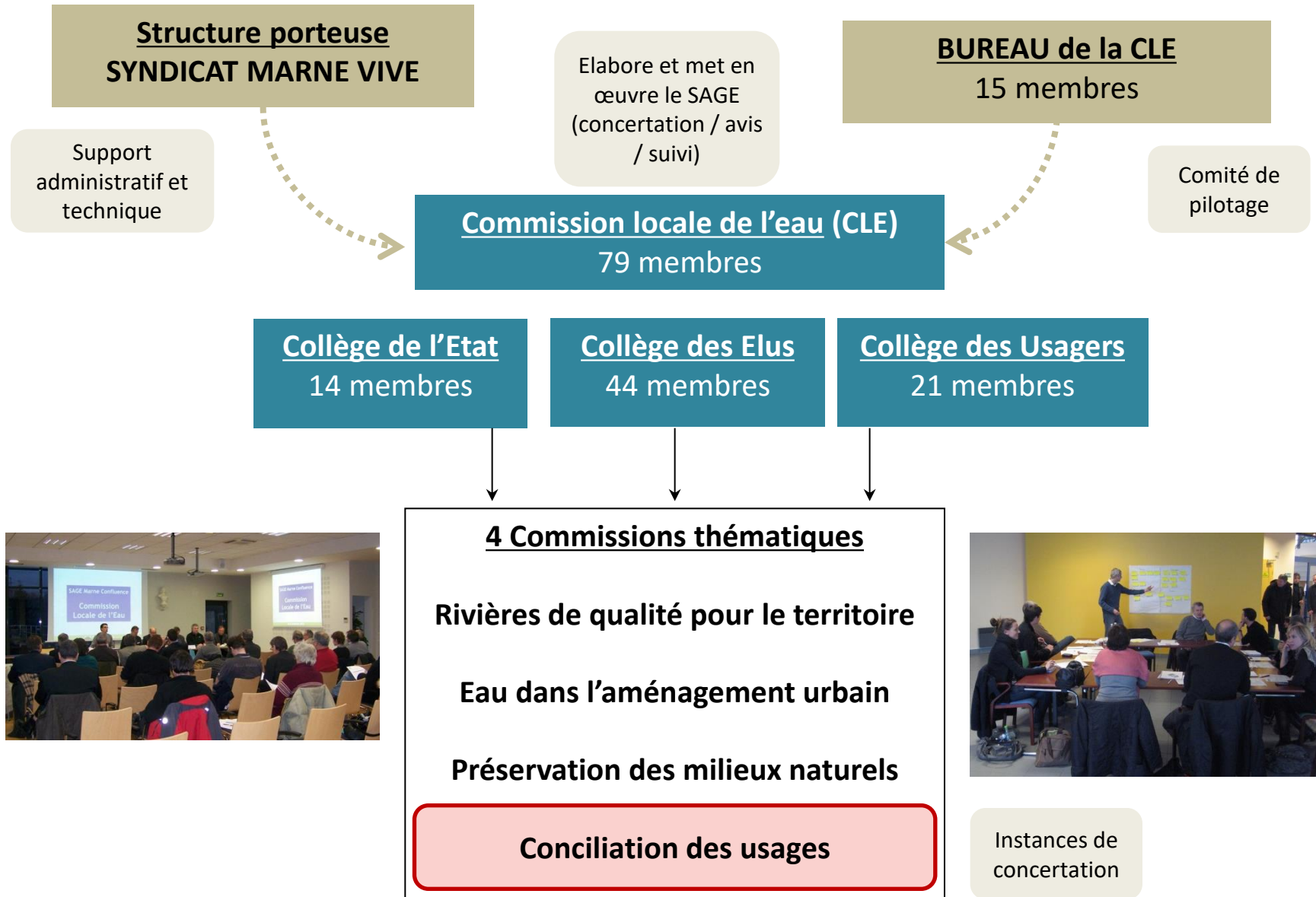


En phase de mise en œuvre depuis le 2 janvier 2018

Processus d'élaboration du SAGE



Organisation des instances



Commissions thématiques

Instances de concertation d'acteurs actifs du territoire, travaillant sur les thématiques principales du SAGE



Dernières réunions:

**Rivières de qualité pour le territoire
(V. Tollard – EPT PEMB)**



Automne 2021

21 novembre 2019

**Eau dans l'aménagement urbain
(B. Bedreddine – CD93)**



Automne 2021

15 octobre 2020

**Conciliation des usages
(L. Chery-Drouet – CDCK94)**



7 juillet 2021

18 avril 2019

**Préservation des milieux naturels
(H. Oumari - SMAM)**



Fin d'année 2021

19 décembre 2019



Le contenu du SAGE

Les Objectifs Généraux du SAGE Marne Confluence

- OG 1** Réussir l'impérieuse **intégration de l'eau, des milieux et des continuités écologiques** dans la dynamique de développement à l'œuvre sur le territoire Marne Confluence
- OG 2** Améliorer la **qualité de toutes les eaux** du territoire Marne Confluence de façon à permettre le **retour de la baignade en Marne en 2022**, sécuriser la production d'eau potable et atteindre les exigences DCE
- OG 3** Renforcer le **fonctionnement écologique de la Marne** en articulation avec son identité paysagère et la **pratique équilibrée des usages**
- OG 4** **Reconquérir les affluents et les anciens rus**, avec une exigence écologique et paysagère pour en favoriser la (re)découverte et l'appropriation sociale
- OG 5** Se **réapproprier les bords de Marne et du canal de Chelles** pour en faire des lieux attractifs et concrétiser le retour de la baignade en 2022, dans le respect des identités paysagères et des exigences écologiques
- OG 6** **Coordonner, outiller et mobiliser** les acteurs institutionnels, les usagers de l'eau et la population pour assurer la réussite du SAGE



24 SOUS-OBJECTIFS



83 DISPOSITIONS

Guide de lecture du SAGE

Vous êtes un citoyen, un usager, un riverain d'un cours d'eau

Particuliers pratiquants ou associations concernées par la pêche, la protection de la nature, les activités de loisirs ou sportives, la sauvegarde du patrimoine, usagers des services publics d'eau et d'assainissement, riverains de cours d'eau, ports...

Vous êtes près d'1,3 millions d'habitants qui vivez et pratiquez vos activités dans le territoire, profitez de ses atouts naturels et impactez, souvent le savoir, l'eau, les rivières et la biodiversité qui l'habite. En tant que citoyen, usager de la rivière ou des services d'eau, riverain d'un cours d'eau, vous avez à la fois une responsabilité dans la non dégradation de la qualité de l'eau et des rivières, et un rôle d'acteur à jouer, engagé individuellement ou collectivement dans l'amélioration de la situation.

A ces titres, vous bénéficiez des actions du SAGE, qui constituent pour vous un nouvel outil précieux auquel vous référer. Le SAGE attire en effet votre attention sur les points de vigilance à avoir et les actions que vous pouvez mener. Ainsi, en tant qu'habitant, vous êtes notamment invités à mettre en conformité votre assainissement (ex : suppression des rejets d'eaux usées en rivière ou dans le réseau d'eau pluviale), à trouver des substitutions à l'usage des produits phytosanitaires, à ne pas construire ou aménager les abords immédiats des cours d'eau pour favoriser la biodiversité et réduire votre exposition aux inondations. Le SAGE vous encourage au contraire à contribuer à la préservation, à la restauration et à la récréation des milieux humides en gérant par exemple les eaux pluviales sur votre parcelle et en n'imperméabilisant pas les sols.

En tant qu'usager de la rivière, lieu récréatif, de ressourcement, d'observation, de sensibilisation du public, vous participez à la conciliation inter-usages, au partage des espaces et au respect des servitudes en bords de Marne, en prévenant les incivilités et les dégradations pouvant leur porter atteinte. La réappropriation sociale des bords de Marne et du canal de Chelles, de même que le retour de la baignade en Marne en 2022, prônés par le SAGE, s'accompagnent d'une vigilance quant à la conciliation entre les usages et les milieux naturels. Le SAGE prévoit des lieux d'échanges et des outils pour vous permettre de vous exprimer, de partager vos connaissances et de prendre activement votre part dans la mobilisation et la sensibilisation des usagers, riverains, citoyens et relais associatifs.

LES ARTICLES 3, 4, 5 ET 6 DU RÈGLEMENT SONT SUSCEPTIBLES DE VOUS CONCERNER

Récapitulatif des objectifs et dispositions vous concernant :

OBJECTIF GENERAL 1 Réussir l'impérieuse intégration de l'eau, des milieux et des continuités écologiques dans la dynamique de développement à l'œuvre sur le territoire Marne Confluence	⇒ Sous-objectif 1.2 ⇒ Sous-objectif 1.4	dispositions 121, 122, toutes les dispositions
OBJECTIF GENERAL 2 Améliorer la qualité de toutes les eaux du territoire Marne Confluence de façon à permettre le retour de la baignade en Marne en 2022, sécuriser la production d'eau potable et atteindre les exigences DCE	⇒ Sous-objectif 2.1 ⇒ Sous-objectif 2.3	disposition 213 disposition 233, 234, 235
OBJECTIF GENERAL 3 Renforcer le fonctionnement écologique de la Marne en articulation avec son identité paysagère et la pratique équilibrée de ses usages	⇒ Sous-objectif 3.1 ⇒ Sous-objectif 3.2 ⇒ Sous-objectif 3.3	dispositions 314 toutes les dispositions toutes les dispositions
OBJECTIF GENERAL 4 Reconquérir les affluents et les anciens rus, avec une exigence écologique et paysagère pour en favoriser la (re)découverte et l'appropriation sociale	⇒ Sous-objectif 4.1 ⇒ Sous-objectif 4.2 ⇒ Sous-objectif 4.3 ⇒ Sous-objectif 4.4	Toutes les dispositions
OBJECTIF GENERAL 5 Se réapproprier les bords de Marne et du Canal de Chelles pour en faire des lieux attractifs et concrétiser le retour de la baignade en 2022 dans le respect des identités paysagères et des exigences écologiques	⇒ Sous-objectif 5.1 ⇒ Sous-objectif 5.2 ⇒ Sous-objectif 5.3	Toutes les dispositions
OBJECTIF GENERAL 6 Coordonner, outiller et mobiliser les acteurs institutionnels, les usagers de l'eau et la population pour assurer la réussite du SAGE	⇒ Sous-objectif 6.2 ⇒ Sous-objectif 6.4	disposition 623 toutes les dispositions



Propositions des pistes de travail potentielles Liens avec les dispositions du PAGD du SAGE

Aurélie JANNE, Directrice

Laura CLAVE, Animatrice du SAGE Marne Confluence

Syndicat Marne Vive

Piste de travail A: Continuité de la servitude de marchepied

Sous-objectif 5.1 : Assurer le droit d'accès et la cohabitation harmonieuse des usages le long de la Marne et du canal de Chelles

- **D 511** Réaliser un bilan des **autorisations et conventions d'occupation du DPF et du respect des servitudes**

- **Etablir un état des lieux** : délimitation du DPF et de la servitude de marche pied, recensement des autorisations et conventions d'occupation et de gestion, respect des servitudes

Par ailleurs, l'article L. 2131-2 du CGPPP prévoit que :

« Une commune, un groupement de communes, un département ou un syndicat mixte concerné peut, après accord avec le propriétaire du domaine public fluvial concerné, et le cas échéant avec son gestionnaire, entretenir l'emprise de la servitude de marchepied le long des cours d'eau domaniaux. »

Piste de travail A: Continuité de la servitude de marchepied

Sous-objectif 5.1 : Assurer le droit d'accès et la cohabitation harmonieuse des usages le long de la Marne et du canal de Chelles

- **D 511** Réaliser un bilan des **autorisations et conventions d'occupation du DPF et du respect des servitudes**
 - **Etablir un état des lieux** : délimitation du DPF et de la servitude de marche pied, recensement des autorisations et conventions d'occupation et de gestion, respect des servitudes

Par ailleurs, l'article L. 2131-2 du CGPPP prévoit que :

« Une commune, un groupement de communes, un département ou un syndicat mixte concerné peut, après accord avec le propriétaire du domaine public fluvial concerné, et le cas échéant avec son gestionnaire, entretenir l'emprise de la servitude de marchepied le long des cours d'eau domaniaux. »

Analyse cellule d'animation:

Aspects positifs:	Acteurs identifiés:
<ul style="list-style-type: none"> - Permettre de recréer un lien entre la Marne et les habitants - Régulariser une situation conflictuelle - Faciliter l'entretien des berges 	<ul style="list-style-type: none"> - VNF - Communes - Préfecture - Associations de riverains



Point d'actualité Voies Navigables de France (VNF)

Karl DUPART, Chef du Bureau des affaires générales et domaniales
Direction territoriale Bassin de la Seine et Loire aval - UTI Seine Amont
Voies Navigables de France

Piste de travail B: Partage de la voie d'eau et Charte des usages

Sous-objectif 3.3 : Organiser et coordonner le partage de la voie d'eau sur la Marne pour une meilleur cohabitation des usages et dans le respect des milieux aquatiques

- **D 332 Organiser les conditions d'une pratique apaisée** et respectueuse des usages de la rivière
 - **Charte des usagers** : sensibilisation au fonctionnement hydraulique de la Marne, réglementation ...
 - **Outil numérique** : remonter des informations (pollutions, conflits d'usages ...)

Piste de travail B: Partage de la voie d'eau et Charte des usages

Sous-objectif 3.3 : Organiser et coordonner le partage de la voie d'eau sur la Marne pour une meilleur cohabitation des usages et dans le respect des milieux aquatiques

- **D 332 Organiser les conditions d'une pratique apaisée** et respectueuse des usages de la rivière
 - **Charte des usagers** : sensibilisation au fonctionnement hydraulique de la Marne, réglementation ...
 - **Outil numérique** : remonter des informations (pollutions, conflits d'usages ...)

Analyse cellule d'animation:

Aspects positifs:	Acteurs identifiés:
<ul style="list-style-type: none"> - Aider les usagers à mieux comprendre fonctionnement de la rivière et à la préserver - Sensibilisation et rappel des règles des pratiques nautiques et des usagers sur les berges - Anticiper les conflits - Recenser les différents usagers de la Marne 	<ul style="list-style-type: none"> - Syndicat Marne Vive - Communes - Associations - Fédérations de pêche - Clubs nautiques - VNF - Etat

Piste de travail C: Plan de vocation des espaces riverains sur la Marne et le Canal de Chelles

Sous-objectif 5.1 : Assurer le droit d'accès et la cohabitation harmonieuse des usages le long de la Marne et du canal de Chelles

- **D512** Réaliser et mettre en œuvre un **plan de vocation des espaces riverains sur la Marne et le canal de Chelles**
 - **Identifier les besoins et les espaces** qui attireront les habitants vers le cours d'eau et canal : lien avec le Plan de Paysage, étude du fonctionnement hydraulique de la Marne, études sur les usages, étude d'identification des sites de baignade ...
 - **Intégrer dans les projets de territoire**

Piste de travail C: Plan de vocation des espaces riverains sur la Marne et le Canal de Chelles

Sous-objectif 5.1 : Assurer le droit d'accès et la cohabitation harmonieuse des usages le long de la Marne et du canal de Chelles

- **D512** Réaliser et mettre en œuvre un **plan de vocation des espaces riverains sur la Marne et le canal de Chelles**
 - **Identifier les besoins et les espaces** qui attireront les habitants vers le cours d'eau et canal : lien avec le Plan de Paysage, étude du fonctionnement hydraulique de la Marne, études sur les usages, étude d'identification des sites de baignade ...
 - **Intégrer dans les projets de territoire**

Analyse cellule d'animation:

Aspects positifs:	Acteurs identifiés:
<ul style="list-style-type: none"> - Partager un équilibre des usages sur la Marne et le Canal de Chelles - Visibilité et équilibre des orientations sur les bords de Marne. 	<ul style="list-style-type: none"> - Syndicat Marne Vive - Communes - VNF - Etat

Piste de travail D: Partage de l'espace sur les bords de Marne dans les documents d'urbanisme

Sous-objectif 5.1 : Assurer le droit d'accès et la cohabitation harmonieuse des usages le long de la Marne et du canal de Chelles

- **D513** Identifier et formaliser la **spécificité des bords de Marne dans les documents d'urbanisme**

Piste de travail D: Partage de l'espace sur les bords de Marne dans les documents d'urbanisme

Sous-objectif 5.1 : Assurer le droit d'accès et la cohabitation harmonieuse des usages le long de la Marne et du canal de Chelles

- **D513** Identifier et formaliser la **spécificité des bords de Marne dans les documents d'urbanisme**

Analyse cellule d'animation:

Aspects positifs:	Acteurs identifiés:
<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la gestion de l'eau en ville et la préservation des espaces des bords de Marne pour le bien être des habitants et des écosystèmes - Gestion concertée et harmonieuse des usages, des paysages, des espaces naturels de ces bords de Marne sur tout le territoire du SAGE 	<ul style="list-style-type: none"> - Communes - Etat - Associations

Piste de travail E: Retour de la baignade en Marne

Sous-objectif 5.3 : Mobiliser les acteurs pour faciliter le retour de la baignade en 2022 et promouvoir la Marne « rivière baignable »

- **D532** Identifier les **sites de baignade**, en définir les modalités d'aménagement et de gestion, et les ouvrir au public
- **D533** Définir des nouvelles **règles de l'usage « baignade »**, compatibles avec les autres usages et les milieux

Piste de travail E: Retour de la baignade en Marne

Sous-objectif 5.3 : Mobiliser les acteurs pour faciliter le retour de la baignade en 2022 et promouvoir la Marne « rivière baignable »

- **D532** Identifier les **sites de baignade**, en définir les modalités d'aménagement et de gestion, et les ouvrir au public
- **D533** Définir des nouvelles **règles de l'usage « baignade »**, compatibles avec les autres usages et les milieux

Analyse cellule d'animation:

Aspects positifs:	Acteurs identifiés:
<ul style="list-style-type: none"> - Prévenir de potentiels conflits - Sécuriser la baignade 	<ul style="list-style-type: none"> - Syndicat Marne Vive - Etat - CDT94 - Communes - Départements - Région

Piste de travail F: Communication et valorisation des programmes nautiques

Sous-objectif 5.2 : Faire des bords de Marne, du canal de Chelles, des bases de loisirs, des espaces attractifs et entretenus

- **D522** Promouvoir le **potentiel touristique et social de la Marne**
 - Diffusions d'informations, mise en place d'une signalétique
- **D523** Soutenir le **projet « d'itinéraire culturel européen »** des bords de Marne

Piste de travail F: Communication et valorisation des programmes nautiques

Sous-objectif 5.2 : Faire des bords de Marne, du canal de Chelles, des bases de loisirs, des espaces attractifs et entretenus

- **D522** Promouvoir le **potentiel touristique et social de la Marne**
 - Diffusions d’informations, mise en place d’une signalétique
- **D523** Soutenir le **projet « d’itinéraire culturel européen »** des bords de Marne

Analyse cellule d’animation:

Aspects positifs:	Acteurs identifiés:
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en valeur les activités et le territoire tout en sensibilisation les usagers sur les milieux aquatiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Syndicat Marne Vive - CDT94 - Départements - Associations - Communes



Accompagnement des programmes nautiques

Camille CHOWAH, Chargée de mission culture et veille touristique
Val-de-Marne Tourisme et Loisirs



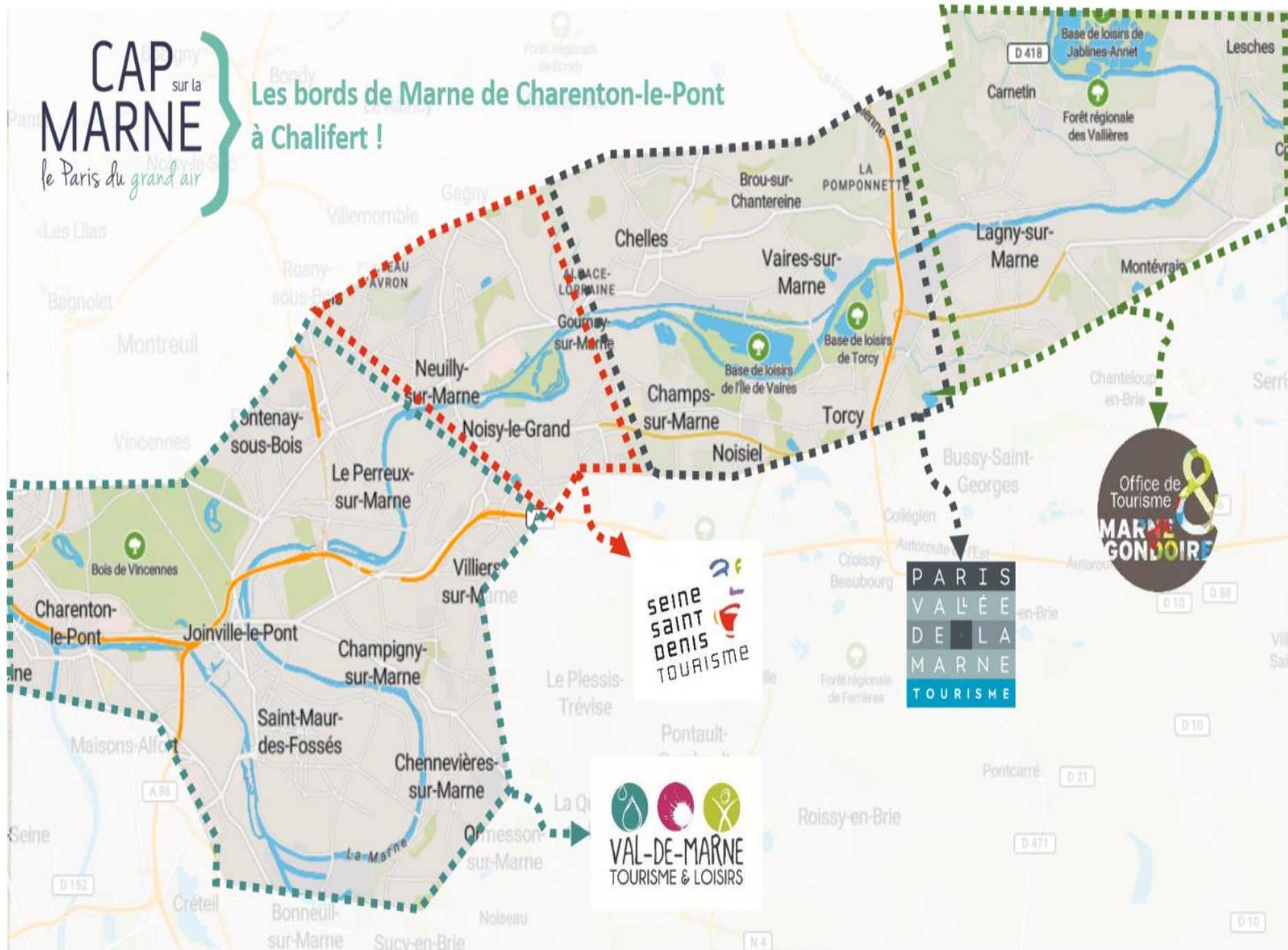
NAUTISME ET TOURISME SUR LA MARNE

Accompagnement des structures nautiques par le collectif Cap sur la Marne



CAP sur la
MARNE
le Paris du grand air

Les bords de Marne de Charenton-le-Pont à Chalifert !



DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES NAUTIQUES

Objectifs :

- Structuration de l'offre : formats, tarifs, etc,
- Améliorer la commercialisation et la communication pour rendre visible et accessibles les activités proposées
- Mise en réseau des clubs

FÉVRIER 2020

ENQUÊTE-DIAGNOSTIC

- Etat des lieux des activités touristiques proposées
- Identification des freins et difficultés
- Identification des besoins



MAI-JUIN 2020

PROGRAMME WEBINAIRES

- **26 mai** : Etat des lieux et perspectives 2020-2021
- **2 juin** : Développer son offre de pratique pour différents publics
- **9 juin** : Promouvoir efficacement ses activités et profiter du relais des OT-CDT



2021

ACCOMPAGNEMENT & COMMERCIALISATION

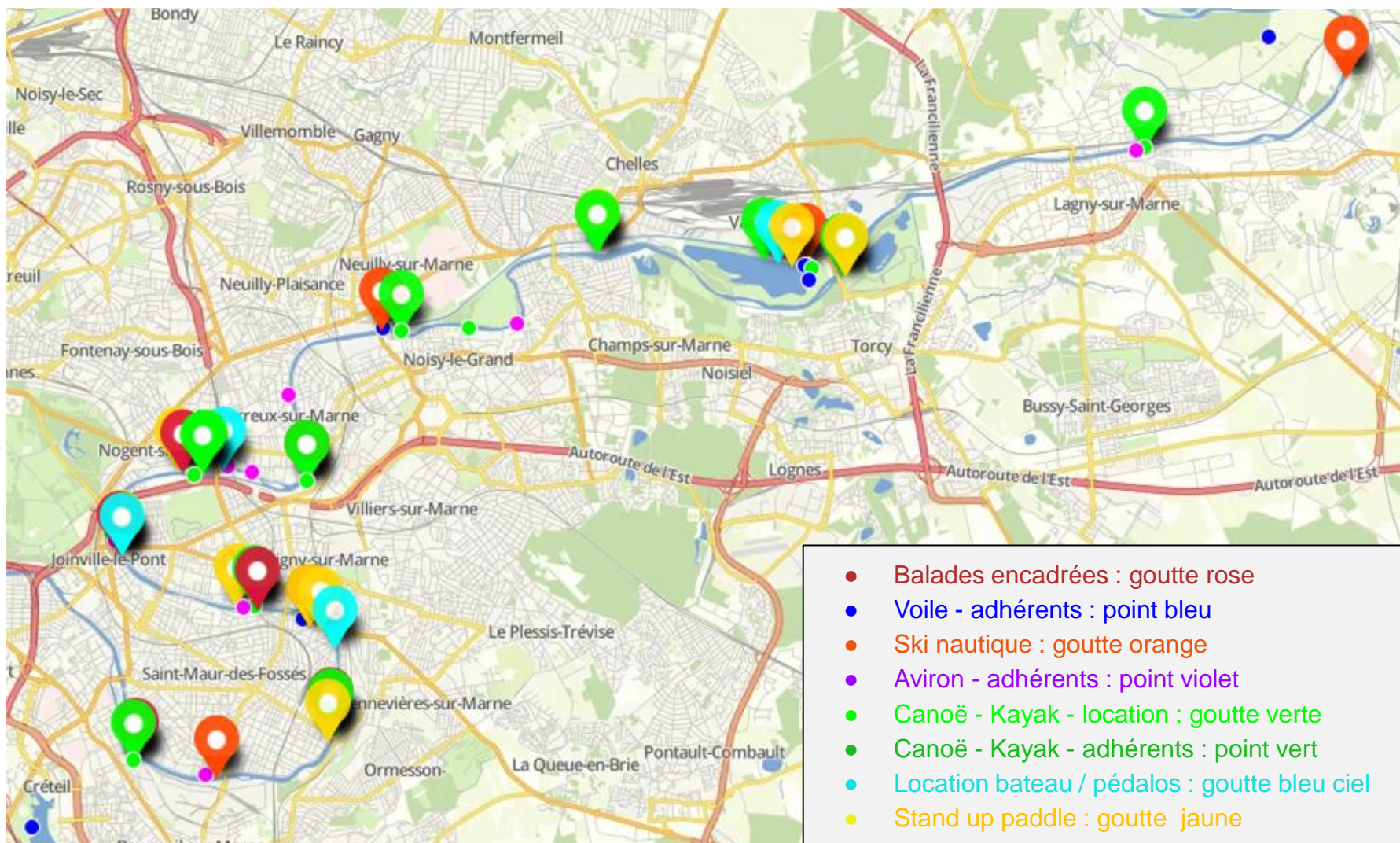
- Rencontre des clubs
- Mise à disposition d'outils de commercialisation et de communication
- Atelier de travail le 17 mai 2021



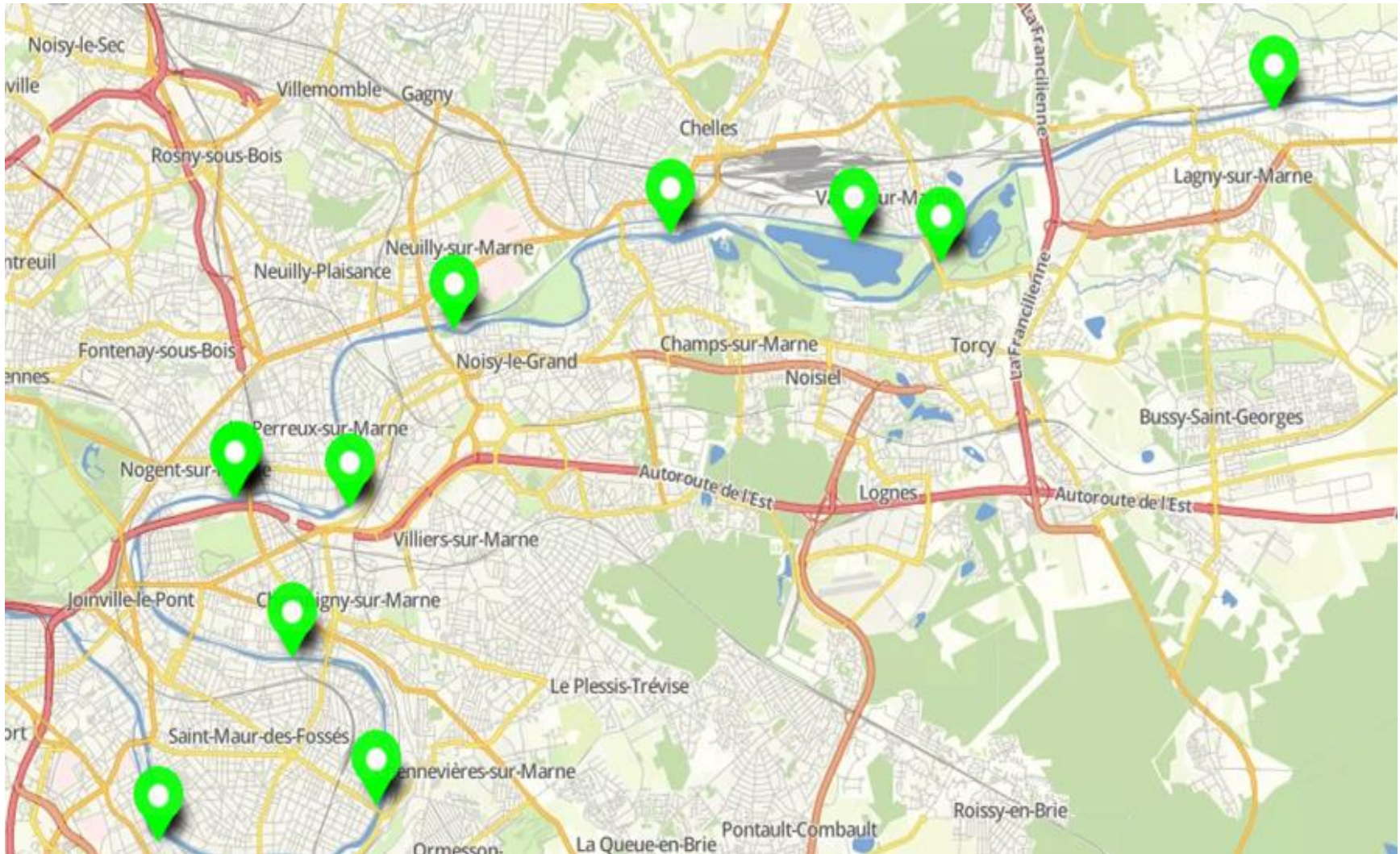
CAP sur la
MARNE
le Paris du grand air

**PANORAMA DE L'OFFRE D'ACTIVITÉS NAUTIQUES
PROGRAMMÉES CETTE ANNÉE**

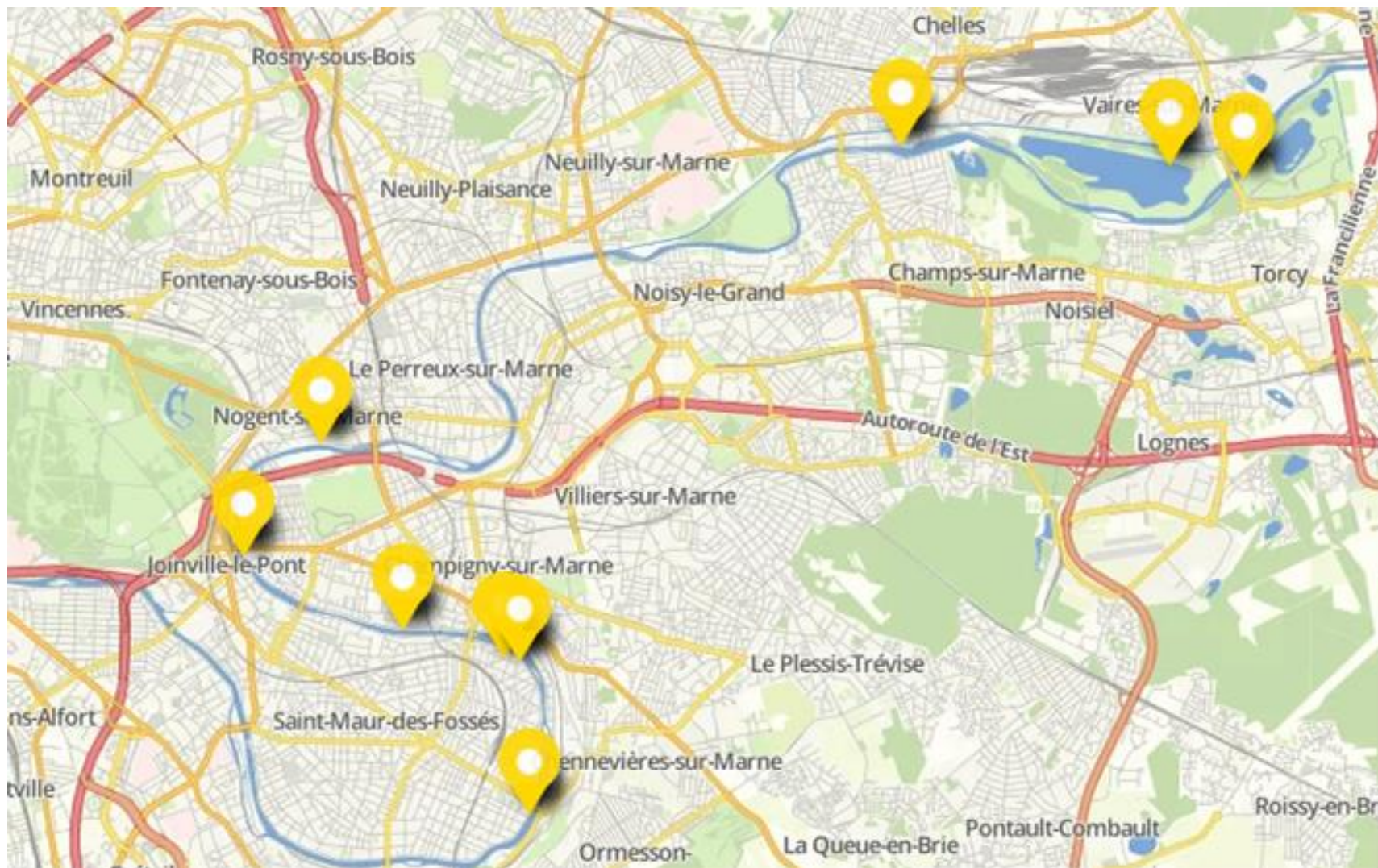
CARTE DES CLUBS DU TERRITOIRE ET LEURS ACTIVITÉS



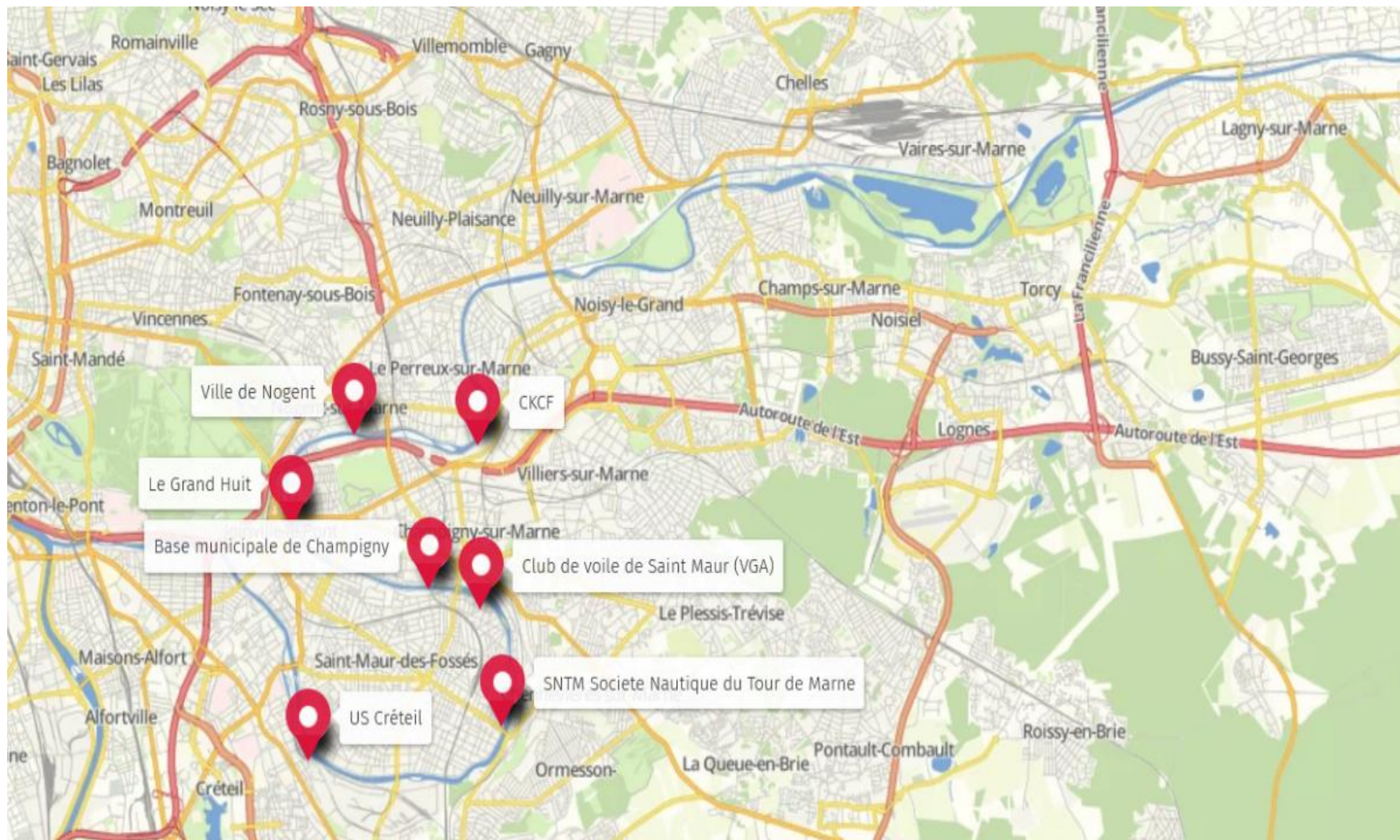
LOCATIONS : CANOË - KAYAK



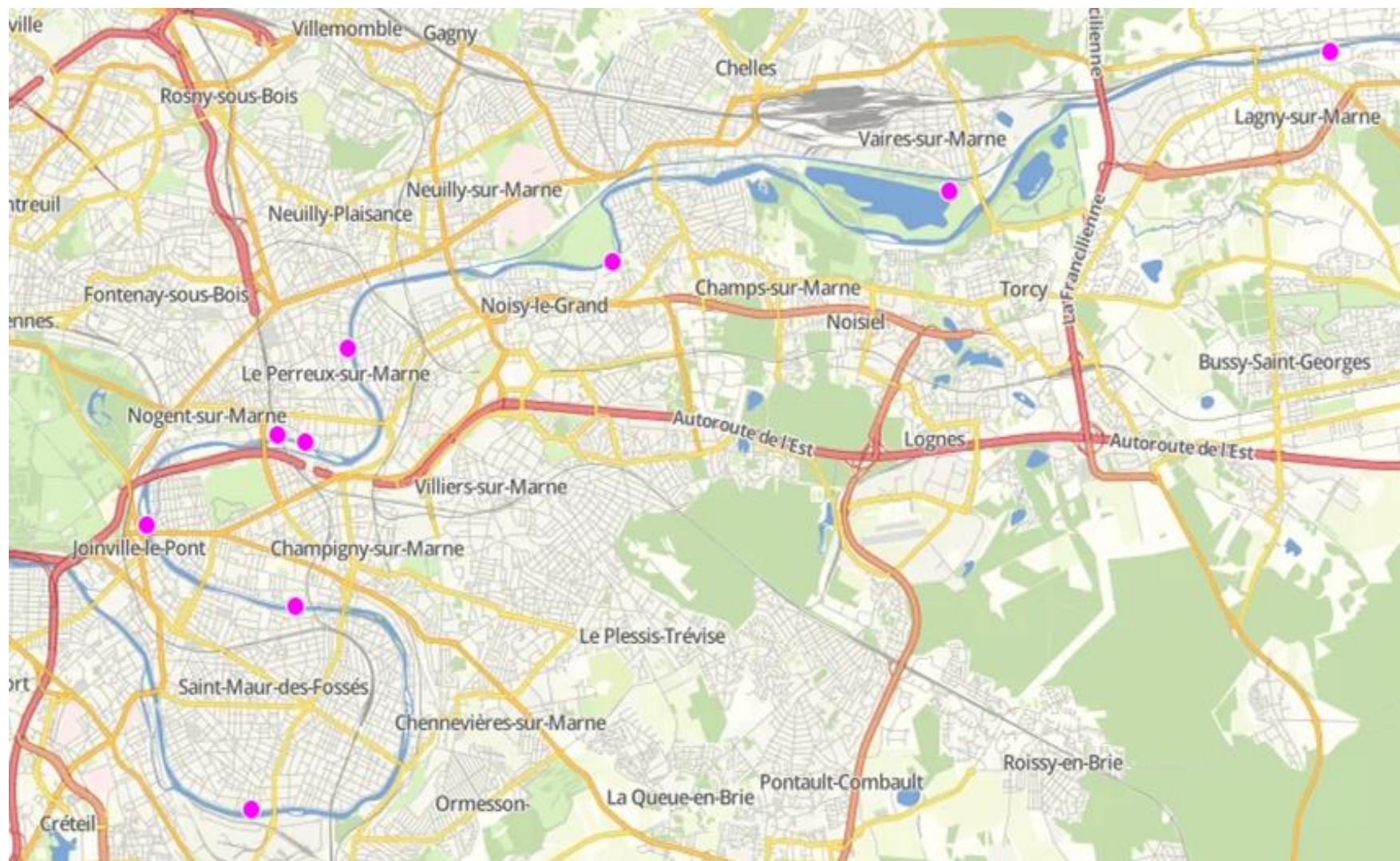
STAND UP PADDLE



BALADES ENCADRÉES EN CANOË-KAYAK OU STAND-UP-PADDLE



INITIATIONS AVIRON





Initiation à l'aviron sur la Marne

25,00 €

Vous avez déjà fait de l'aviron ? Venez essayer ce sport mythique dans un site historique : sur la Marne à Saint-Maur. Le Schelscher Aviron Club vous accueille en



La Marne en Stand Up Paddle à Joinville

29,00 €

Il existe un coin de paradis où vous pouvez glisser debout sur la Marne, découvrir la rivière et ses îles, et tester une nouvelle pratique nautique : le stand up



Randonnées en kayak depuis Nogent

25,00 €

Encadré d'un moniteur, partez pour une randonnée en kayak sur la Marne de 1h30 depuis les Terrasses de la Marne à Nogent



Canoë-kayak à Bry-sur-Marne avec un club mythique

20,00 €

Session découverte du canoë ou du kayak autour des îles de la Marne à Bry-sur-Marne !



Paddle-tour sur la Marne à Saint-Maur

PLUS DE PLACES DISPONIBLES

Louez un stand-up-paddle pour deux heures et partez pour un circuit de



Les îles de Créteil en canoë-kayak

PLUS DE PLACES DISPONIBLES

Vous ne connaissez pas les îles Sainte-Catherine, Brise-Pain ou Gruyère à Créteil ?



Atelier de travail

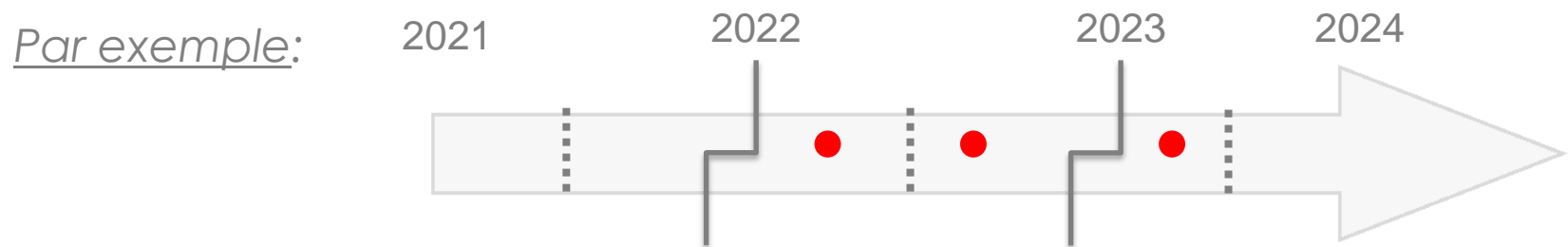
A vos crayons !

Qu'en pensez vous ?



Déroulé de l'atelier:

- *Inscrire ses remarques sur les post-it par rapport aux aspects positifs et apports pour le territoire, aux vigilances à avoir (méthode, moyens humains, temps de mise en œuvre, partenaires incontournables, etc...)*
- *Mentionner les potentiels porteurs des actions*
- *Mentionner la priorité de ces pistes via la cartouche « calendrier » (une gommette pour chaque semestre).*



- *Rajouter éventuellement des pistes de travail qui vous sembleraient intéressantes à intégrer à la feuille de route*



Bilan de la feuille de route 2021-2024 de la CT « Conciliation des usages »

Bilan Débriefing

Piste de travail A: Continuité de la servitude de marchepied

Aspects positifs / apports pour le territoire

- Poursuite des actions visant à la continuité de passage et de marchepied
- Continuité des itinéraires modes doux

Vigilances à avoir

- Prévoir une information auprès des notaires ?
- Respect des zones portuaires; servitude non applicable port de Bonneuil à expliquer en plus des actions pour ouvrir le port au public

Porteurs de l'action

- Etat, Communes
- Nettoyages des berges → organisation d'un « clean-up day » sur la Marne ? (Val-de-Marne Tourisme et Loisirs)
- Val-de-Marne Tourisme et Loisirs : sensibiliser sur les règles de la servitude de marchepied? Lors des balades ou évènements ?

Calendrier

- 2022 -> 2023

Piste de travail B: Partage de la voie d'eau et Charte des usages

Aspects positifs / apports pour le territoire

- Enjeu de sécurité très important (peu appréhendé par les usagers (activités nautiques))
- Outil numérique: amélioration de la réactivité en cas de pollution pour les producteurs d'eau (protection, organisation)
- Un des usages essentiels de la voie d'eau et de ses abords: la fonctionnalité écologique. Du fait de l'effondrement de la biodiversité, nécessité de l'intégrer dans les usages prioritaires
- Sensibiliser les habitants et visiteurs sur la « cohabitation » des usages et la « bonne conduite » sur les berges
- Charte permettra aux usagers de partager leurs contraintes respectives et de mieux se comprendre donc se respecter
- Développement des usages -> développement de la sensibilisation, de la connaissance des milieux naturels et de leurs exigences
- Communiquer et partager les consignes de sécurité et de respect de l'eau, de sa faune/flore et des autres usagers

Vigilances à avoir

- Concertation entre les associations « environnement » et autres partenaires concernés pour définir les sites et les périodes nécessitant respect/protection/quiétude de la biodiversité
- Diffuser et retrouver facilement la fiche alerte/coordonnées en cas de pollution
- Sensibilisation du grand public en dehors des acteurs déjà mobilisés en « institutionnel »
- Partenaire : brigade fluviale
- Outil numérique (pollution): un tel outil existe-t-il pour un autre SAGE ou un autre territoire ? Duplication possible ? Adaptation ?
- Partenaires (outil numérique « pollution »): producteurs d'eau, ARS, services de l'Etat, collectivités ...
- Perfectionner la communication sur l'alerte, la prévention et le traitement des pollutions
- Les vendeurs de matériels nautiques, les clubs nautiques et associations de pêcheurs
- Outil numérique: attention tri des informations en cas de pollution (quelle info est importante ? Qui s'occupe du tri ?)
- Association de protection environnement
- Savoir gérer le partage avec la densité de population, vigilance sur le risque de saturation

Porteurs de l'action

- Je ne vois que la CLE comme tête de réseau des usagers pour élaborer cette charte
- Val-de-Marne Tourisme et Loisirs : communiquer sur la pratique libre et ce qui est autorisé ou pas
- Val-de-Marne Tourisme et Loisirs : communiquer sur les enjeux naturels et usages pour sensibiliser les usagers

Calendrier

- Fin 2021 à début 2023

Piste de travail C: Plan de vocation des espaces riverains sur la Marne et le Canal de Chelles

Aspects positifs / apports pour le territoire

- Régulariser les occupations spontanées par des conventions « juridiques » encadrant les usages
- Sensibilisation aux fonctionnalités des rivières et du cycle de l'eau -> espaces de démonstration qui déclinent les différentes fonctionnalités et leurs exigences

Vigilances à avoir

- Prendre en compte la mixité des usages et ne pas prévoir un zoning d'espaces étanches les uns aux autres
- Quelle actualisation ou mise à jour de ce plan ?

Porteurs de l'action

- CLE en articulation avec PLU/PLUi
- Val-de-Marne Tourisme et Loisirs : avis sur les zones orientées « loisirs » et vision d'ensemble sur l'ensemble du périmètre

Calendrier

- 2022

Piste de travail D: Partage de l'espace sur les bords de Marne dans les documents d'urbanisme

Aspects positifs / apports pour le territoire

- Faire voir les différents enjeux (cheminement piéton, respect de la biodiversité...) en fonction des territoires

Vigilances à avoir

- Les porteurs ne sont pas les plus sachants sur les usages -> consulter les « sachants » pour intégrer leurs contraintes
- Limiter ou plutôt éviter l'installation des industriels au bord de la Marne (pour éviter les rejets de pollutions) et les grands immeubles (qui gâchent le paysage)
- Partenaires incontournables: associations en lien avec les pratiques nautiques

Porteurs de l'action

- EPT (compétence PLU/PLUi)

Calendrier

- Temps de l'élaboration du PLUi

Piste de travail E: Retour de la baignade en Marne

Aspects positifs / apports pour le territoire

- Attractivité du territoire, espace de ressourcement pour les habitants (surtout si confinement !)

Vigilances à avoir

- Conciliation avec la navigation
- Enjeux de sécurité à faire comprendre aux baigneurs « sauvages » (risque non appréhendé)
- Veiller aux conflits potentiels entre baigneurs et pratiquants nautiques
- Impérativement installer un barrage anti pollution ou épurateur
- Solliciter/informer les pompiers
- Sécurisation des baignades, respect des conditions du porteur arrêté inter préfectoral, nettoyage des sites, ne pas créer de nouvelles pollutions
- Nécessité d'une pratique encadrée
- Qualité de l'eau et aspect sanitaire
- Médiation avec clubs nautiques
- Nouveau recensement des villes intéressées par un espace baignade. Nouvelle étude d'opportunité

Porteurs de l'action

- Gestionnaires des sites de baignade (villes ?)

Calendrier

- Fin 2021 à début 2023

Piste de travail F: Communication et valorisation des programmes nautiques

Aspects positifs / apports pour le territoire

- Développement du tourisme autour de la Marne: point fort pour les communes riveraines, accueil, ressourcement
- Activités nautiques: sportives ou de loisirs -> exigences associées au respect de la biodiversité et des zones de quiétude à délimiter avec les partenaires spécifiques -> sensibilisation des clubs (adhérents / clients)
- Valorisation des patrimoines de la Marne
- Un plus pour les clubs nautiques qui manquent de moyens efficaces de communication
- Développement du tourisme de proximité
- Structuration et qualification de l'offre nautique

Vigilances à avoir

- Associations et partenaires liés à la biodiversité
- Conciliation avec la navigation de commerce
- Enjeu de sécurité (risque très important à faire comprendre)
- Recensement des dispositifs ou projets ou études en cours d'exécution au sein des différentes collectivités (homogénéisation)

Porteurs de l'action

- Communes pour la signalétique patrimoniale
- Clubs nautiques ou partenaires avec structures de tourisme
- Association pour aider la diffusion de l'information et valoriser les milieux
- Val-de-Marne Tourisme et Loisirs ! Et Communes, clubs et associations

Calendrier

- Début 2021 à fin 2023

Piste de travail G:

Aspects positifs / apports pour le territoire

- Valorisation des rivières et affluents par une trame paysagère: visibilité, développement biodiversité, lutte contre les pollutions phytosanitaires
- Exploration et balades pour découvrir les affluents et sensibiliser le public

Vigilances à avoir

Porteurs de l'action

Calendrier

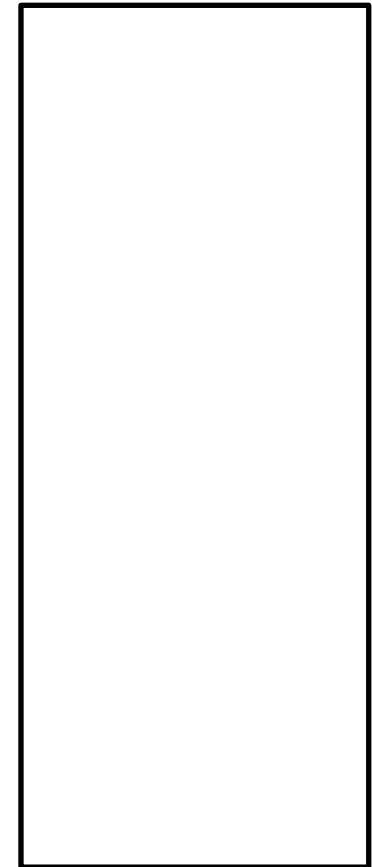
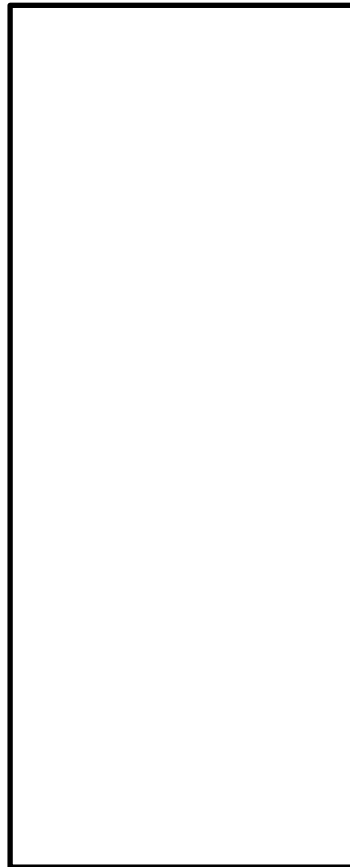
Piste de travail H:

Aspects
positifs /
apports pour
le territoire

Vigilances à
avoir

Porteurs de
l'action

Calendrier





Bilan de la feuille de route 2021- 2024 de la CT « Conciliation des usages »

Synthèse



Présentation des actualités et projets du Val-de-Marne Tourisme et Loisirs

Camille CHOWAH, Chargée de mission culture et veille touristique
Val-de-Marne Tourisme et Loisirs



LES ACTEURS DU TOURISME SE MOBILISENT

POUR FAIRE RAYONNER LA MARNE



2021

CAP sur la
MARNE }
le Paris du grand air

CROISIÈRES
AU DÉPART DE
JOINVILLE &
LAGNY-SUR-
MARNE

} croisières fluviales

A bord du Francilien
de l'association Au fil de l'eau



A la découverte du patrimoine culturel, de l'histoire des bords de Marne, mais aussi de sites naturels remarquables.

→ Les derniers weekends de **mai, juin, août, septembre et octobre !**





STAR Cities
Interreg Europe



European Union
European Regional
Development Fund

PROJET EUROPÉEN STAR CITIES

Sustainable Tourism for Attractivity of Riverside Cities



Objectif : Une meilleure prise en compte des fleuves et rivières dans la mise en œuvre des stratégies régionales de valorisation du patrimoine culturel et naturel, et de développement touristique.



7 partenaires représentant 5 territoires européens



5 ans : du 1^{er} juin 2018 au 31 mai 2023



**1 178 000€ budget total pour l'ensemble des partenaires
Dont 995 000€ de fonds FEDER**



Hamburg
Ville d'Hambourg
(Allemagne)



Network of European Regions for
a Sustainable and Competitive Tourism

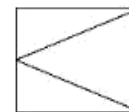
NECSTouR

NECSTouR, le réseau des
régions européennes
pour un tourisme durable et
compétitif (Belgique)



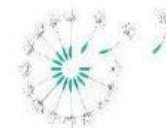
VAL-DE-MARNE
TOURISME & LOISIRS

Val-de-Marne Tourisme &
Loisirs (France)



Kaunas 2022
Contemporary
Capital
European Capital of Culture

Ville de Kaunas, Capitale
européenne de la culture
2022 (Lituanie)



RRA LUR
regional development agency
of ljubljana urban region

Agence de développement de
la région urbaine de Ljubljana
(Slovénie)



REGIONE
LAZIO

Région Latium
(Italie)



Municipalité de Rome IX
EUR (Italie)



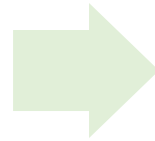
DÉROULEMENT EN DEUX PHASES :

Juin
2018

1 - Programme d'échange d'expériences

- Etats des lieux - diagnostics
- 5 séminaires européens (2 présentiel et 3 virtuels)
- Groupe-projet
- Publication d'un Guide des bonnes pratiques
- Elaboration de plans d'actions régionaux
- Conférence européenne
- Conférences régionales chez chaque partenaire

Novembre
2021



Juin
2023

2 - Plans d'actions régionaux

- Mise en œuvre et évaluation des plans d'actions
- Conférence européenne à Kaunas
- Conférences régionales chez chaque partenaire

Merci pour votre attention !

CAP
sur la
MARNE
le Paris du grand air





D'autres sujets ?



Merci pour votre attention

Laura CLAVE, Animatrice du SAGE Marne Confluence

laura.clave@marne-vive.com

01 48 86 45 70

Syndicat Marne Vive

www.sage-marne-confluence.fr